



Association Rennaise pour la Maîtrise de l'Energie
dans les Copropriétés

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas

Réunions mensuelles de 18 H 30 à 20 H 30 le 3ème mercredi de chaque mois, sauf juillet et août.

Siège de l'ARMEC : Maison des Associations – 6, cours des alliés 35000 Rennes

Site internet : www.armeco.org.

Courriel : contact.armec@gmail.com

Téléphone mobile : 07 87 81 67 4

COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE des adhérents du 20 juin 2018

Participants : Sylvain BRUNERIE – Benoît CHAUVIN – J-Claude DRONIOU (nouveau participant) – M-Hélène
DUPRAT – Joël GAUTIER – Dominique GIRARD – J-Yves GOUEZ (nouveau participant) - Y. HARSCOET –
Elisabeth HUET – Antony LE LABOUSSE- Hervé LE MAY – M-France MARTIN – Serge PAIN – Jean PASCAL – Laurent
PICARD – Gabrielle PICAULT – Roger PREHART – Gilles QUIGNON – Jacqueline RENARD – Gisèle RENAUD – Guy
ROPARS – Jacques ROULLE (nouveau participant) -Marcelle ROUX – J-Louis YGER – Eliane YVET.

Introduction faite par M-H DUPRAT, Présidente de l'ARMEC

L'ARMEC a souhaité élargir le cercle de ses adhérents habituels et réunir toutes les copropriétés et tous les copropriétaires intéressés par la Rénovation Energétique. Trois nouvelles copropriétés étaient représentées à cette mensuelle

Pour mieux « photographier » la situation et l'attitude des copropriétés en face de la problématique « Rénovation énergétique » il a été demandé à tous les participants de remplir une enquête-questionnaire. Cette enquête sera analysée par l'ARMEC et les résultats anonymisés seront diffusés aux adhérents.

Le questionnaire d'enquête est disponible sur le site de l'ARMEC : Il peut être rempli et envoyé à l'ARMEC par les copropriétés qui n'auraient pas été présentes, et qui souhaitent participer.

Au cours de cette réunion nous avons échangé sur les PROBLEMATIQUES énergétiques, les BESOINS et les ATTENTES des Copropriétés.

Le débat d'idées qui a suivi a permis de développer -entre autres- deux points fondamentaux :

1. Une Rénovation Energétique réussie ne prend pas seulement en compte l'optimisation du chauffage et de l'isolation, mais aborde tous les aspects architecturaux (éclairage, couleurs...) pour donner vraiment « un coup de neuf » à la copropriété.
2. Une copropriété est un collectif qui doit maintenir une cohésion forte dans des opérations majeures comme l'est une rénovation énergétique. Le Conseil Syndical se sent souvent bien seul pour mener l'opération, mais il est capital de ne laisser personne sur la route, et il faut veiller à ne pas générer du « stress à tous les étages » !

Cette dernière mensuelle avant l'été s'est terminée par un « moment convivial » qui a permis à tous ceux qui le souhaitaient d'échanger largement et de prendre des contacts.

Le Bureau de l'ARMEC souhaite à tous un bon été et vous donne rendez-vous pour la première mensuelle 2018-2019

Le 19 septembre à 18 h 30 à la Maison des Associations.

D'ici-là BON ETE à toutes et tous !